

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 20/06/2014</p> <p>Date de publication : 03/07/2014</p>	<p>SÉANCE DU 26 JUIN 2014 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, Président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. David CARON, M. Michel SABATIER Vice-présidents ; M. David BAUDON, M. Guy DENIER, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la question n°5), M. Dominique GENSAC, Christian GRIMPRET Conseillers communautaires délégués</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, M. Vincent COPPOLANI (jusqu'à la question 15), Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Sylvie DUBOIS, M. Philippe DURIEUX, Mme Magali GERMAIN, M. Arnaud JAULIN, M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÉRE, M. Pierre LE HÉNAFF, M. Jacques LEGET Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, Mme Aurélie MILIN, Mme Loris PAVERNE, M. Eric PERRIN, M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU, M. Michel ROBIN, M. Pierre ROBIN, Mme Salomé RUEL (à partir de la question 2), M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, M. Jean-Marc SOUBESTE, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE, M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la question 15), Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme Séverine LACOSTE, Vice-présidente, procuration à Mme Soraya AMMOUCHE ; M. Yann HÉLARY, Conseiller communautaire délégué, procuration à M. Jean-François FOUNTAINE.</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Serge POISNET, Mme Nadège DÉsir, procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la question 5), Mme Samira EL IDRISSEI procuration à M. Michel CARMONA , M. Vincent COPPOLANI (à partir de la question 16), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la question n° 6), Mme Agnès FRIEDMANN procuration à M. Daniel VAILLEAU, Mme Patricia FRIOU, procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Sophorn GARGOULLAUD procuration à Mme Stéphanie COSTA, M. Didier GESLIN procuration à M. Sally CHADJAA, M. Christian GUÉHO procuration à M. Jean-Luc ALGAY, M. Dominique HÉBERT, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIÉ procuration à Mme Brigitte BAUDRY, M. Brahim JLALJI, M. Jean-Claude MORISSE procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, Mme Martine RICHARD procuration à M. Jean-François VATRÉ, M. Didier ROBLIN procuration à M. Stéphane VILLAIN, Mme Mathilde ROUSSEL, procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Salomé RUEL procuration (pour la question 1) à M. Jean-Philippe PLEZ, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la question 16), M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. David BAUDON, Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe PLEZ</p>
---	--

Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	60	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	15	Suffrages exprimés :	75
		Pour l'adoption :	75
Nombre de votants :	75	Contre l'adoption :	0

N° 13

Titre / CONTENTIEUX - M THEVIN C/ COMMUNE DE SAINT-XANDRE - PLAN LOCAL D'URBANISME - AUTORISATION D'INTERVENIR À L'INSTANCE

Monsieur VATRÉ expose que par une requête enregistrée le 12 mai 2014 auprès du tribunal administratif de Poitiers, M Paul THEVIN a introduit un recours pour excès de pouvoir à l'encontre du plan local d'urbanisme de Saint-Xandre.

Le requérant conteste le changement de zonage des terrains lui appartenant rue des Vendanges, et la prétendue perte de valeur occasionnée.

La Communauté d'Agglomération étant compétente en matière de plan local d'urbanisme en lieu et place des communes membres,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à intervenir dans l'instance engagée aux côtés de la commune de Saint-Xandre, et à toutes celles qui viendraient à l'être par le requérant et ce, devant toutes juridictions et au besoin de faire appel des décisions rendues.
- de charger le Cabinet SCP LAGRAVE de la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle.
- de lui payer ses frais, honoraires, acomptes et provisions.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'HUNANIMITÉ,  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
POUR LE PRESIDENT ET PAR DÉLÉGATION,  
LE VICE-PRESIDENT

Jean-François VATRÉ